

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

Sont excusés : Mmes CHARRIERE-VASSELIN

MODIFICATION DU REGLEMENT DU POS

Le bureau d'études n'ayant pas achevé la rédaction des documents concernant la modification du Plan d'occupation des Sols, la délibération est reportée au 15 juillet, 18 h 30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RAYE

Désignation des représentants titulaires au conseil de la CCR : MM BACLE-PETIT-PHILIBERT-SAYN

INTERNET HAUT DEBIT

Suite à l'étude préalable de ADN (Ardèche Drôme Numérique) il a été décidé le déploiement de la fibre optique depuis le RNA Chabeuil vers un RNA-ZO qui sera installé à Montvendre près de la salle communale à proximité du répartiteur existant. Coût estimatif global 250 000 € à la charge de ADN (Ardèche Drôme Numérique)

PROJET 2011 : RENOVATION DE LA CHAPELLE DU CIMETIERE

Comprend : Toiture, façade

La demande de devis est lancée, Mme CLAPIER du service départemental nous informe que ce projet peut être subventionné.

CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Père Jean-Pierre LEMONON, nous indiquant que le chauffage de l'église n'est pas satisfaisant et sollicite le concours de la commune pour une rénovation du chauffage.

Le conseil avant de s'engager souhaite une information sur les solutions possibles.

ENTRETIEN VOIRIE

Monsieur SERVIAN nous informe que le projet entretien voirie 2010 est presque terminé, reste l'enrobé de la cour de l'école élémentaire qui sera réalisé pendant les vacances d'été.

VOIES LATERALES A LA D538

Vu le projet de principe de rétrocession des voies latérales est espaces verts par le Département à la commune pour en assurer l'entretien, Monsieur SERVIAN suggère de

ne pas reprendre dans l'état actuel les voies latérales compte tenu d'un certain nombre de malfaçons et propose de prendre rendez-vous avec le technicien en charge de l'affaire auprès du département.

OFFICE DE TOURISME

Après la réunion à Châteaudouble concernant l'Office de tourisme de Chabeuil.

Monsieur le maire indique que le fonctionnement est assuré de la même façon que lorsqu'il était géré par le GIC jusqu'en fin 2010. Quant au bâtiment de l'Office de tourisme il appartient en indivis avec les communes de "l'ex" GIC. Une réflexion est en cours sur le devenir de l'Office de Chabeuil dans le cadre de l'Agglo.

ASPA-DEMANDE DE SUBVENTION

Nous avons une convention de fourrière avec la SPCAL pour assurer la capture des chiens et chats divagants sur le territoire de la commune. Passé le délai légal de récupération par leurs maîtres, les animaux sont transférés à l'ASPA refuge St Roch à Valence d'où une demande de subvention de 100 € que le conseil refuse.

AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe que la somme allouée à la commune est de 879 € Provenant des amendes de police. Cette somme sera utilisée pour la sécurité routière.

EPANDAGES DE BOUES DE LA STATION D'EPURATION

Vu le devis de la Chambre d'Agriculture pour l'étude d'épandage des boues s'élevant à 3076 €, le conseil sollicitera une subvention du Département.

SOLIDARITE VAR

Le conseil décide de faire un don de 500 € à l'Association des maires du Var.

CENTRE DE LOISIRS DE BEAUMONT-LES-VALENCE

Une journée au CLSH coûte 60 € par enfant, afin que les habitants des autres communes puisse bénéficier du CLSH de Beaumont-les-Valence au même tarif que les Beaumontois il est demandé à ces communes de prendre à sa charge 47 € par jour par enfant. Le conseil n'est pas favorable.

FOURNITURES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente au conseil la liste des besoins en livres scolaires et en matériel pour l'école élémentaire qui s'élève à 5000 €. Compte tenu que le conseil n'avait pas pu prévoir de crédit au budget en mars à cause de la présentation de la liste

non chiffrée. Le conseil demande que Mme la directrice de l'école élémentaire indique l'ordre de priorité des besoins et les quantités.

Le conseil au vue des dépenses déjà effectuées pourra informer la directrice du budget que l'on peut dégager.

RELAIS SFR SUR ANTENNE BOUYGUES

Le projet SFR est d'installer un relais sur le pylone Bouygues situé quartier l'Ossel à Montvendre. Bouygues étant favorable, la commune suite à la proposition de SFR sollicite la mise en place d'une convention pour occupation de la parcelle communale pour une durée de 15 ans à raison de 1000 € TTC annuel.